

Rapporteur : M. Jean-Luc QUIVOGNE

**Séance du 27 novembre 2023**

**DELIBERATION N° 2023-12**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE LA CHAMBRE DE  
COMMERCE ET D'INDUSTRIE SAONE-DOUBS**

**- Partenariat ADEME : Fonds Tourisme Durable -**

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 27 novembre à 17 heures, la Chambre de Commerce et d'Industrie Saône-Doubs s'est réunie en Assemblée Générale, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc QUIVOGNE.

Membres titulaires : 55  
Quorum : 28  
Membres présents : 30  
Membres excusés : 25

Plus de la moitié des membres en exercice sont donc présents. Il s'agit de

**MEMBRES TITULAIRES**

**Présents :**

ALEZ MARTIN	Ange
BALLEVRE	Stéphane
BAUDIN	Christine Noëlle
BERGELIN	Xavier
BOUCHER	Eric
CAMPENET	Marie-Céline
CARTIER	Anne-Céline
CHAMBRE	Fabrice
COUESMES	Serge
CURTIT	Gilles
DEVAUX	Martial
DUPUIS	Sophie
FRIQUET	Franck
GAUTHIER	Bénédicte
GROSPERRIN	François
GUERDER	Philippe
GUILLAUME	Nicolas

GUTEHRLE	Thierry
JEANMART	Thierry
LEJEUNE	Eric
MAILLARD	Laurent
MARCONOT	Claude
PETAMENT	Thierry
PIRALLA	Catherine
QUIVOGNE	Jean-Luc
ROUGET	Catherine
ROY	Alain
SAUGIER	David
SIFFERLIN	Laurent
TOURNIER	Damien

**Excusés :**

BISIAUX	Thierry
BURIEZ	Christian-Thomas
CLEMENT	Pierre-Antoine
COSTA	Ana Maria
COURTOY	Jean-François
DUCRET	Olivier
FAIVRE	Jérôme
FERRARI	Pascal
FEUVRIER	Emilie
FLEURY-MATHIEU	Céline
FOURNIER	Dimitri
GELE	Jocelyn
GIRARDOT	Vincent
HATTON	David
HUGUENIN	Pascal
JACQUIN	Christophe
MARONNE	Lydie
MERCIER	Anne-Laure
MICHEL	Carole
MILLERET	Denis
MORGADINHO	Marie-Manuela
RICHARD	Sylvie
SALVADOR	Damien
SANDRI	Sophie
TENERAND	Sophie

**Exposé des motifs :**

Les CCI de Bourgogne Franche-Comté se sont fixées comme orientations stratégiques d'accompagner à la performance énergétique et à la transition écologique les entreprises de leur territoire, notamment les entreprises du tourisme.

Avec l'appui de l'ADEME, les CCI proposent des accompagnements spécifiques aux restaurants et aux hébergements touristiques afin de les aider à réaliser des économies d'énergie, lutter contre le gaspillage

alimentaire, favoriser leur ancrage territorial, promouvoir les achats responsables et les circuits courts.

Afin de poursuivre en 2024 la collaboration engagée en 2021 avec l'ADEME relative au « Fonds Tourisme Durable », la CCI Saône-Doubs propose de mobiliser 1 ETP afin d'accompagner 20 établissements supplémentaires de Haute-Saône, du Doubs et du Territoire de Belfort.

La CCI Saône-Doubs a ainsi sollicité auprès de l'ADEME un financement de 30 000 € en 2024 pour mener à bien ces accompagnements.

Le budget prévisionnel de cette opération est le suivant :

Dépenses		Ressources	
Temps collaborateurs CCI Saône-Doubs	49 000 €	Financement ADEME	30 000 €
Frais de déplacements	1 000 €	Autofinancement CCI	20 000 €
Total	50 000 €	Total	50 000 €

La CCI Saône-Doubs apportera 20 000 € en autofinancement de l'action menée.

**Délibération :**

Considérant la décision favorable du Bureau en date du 30 octobre 2023

Considérant l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 09 novembre 2023,

L'Assemblée générale de la CCI Saône-Doubs :

- Autorise la CCI Saône-Doubs à s'engager dans la continuité du partenariat avec l'ADEME par cette action en y apportant un autofinancement à hauteur de 20 000 €,
- Autorise le Président de la CCI Saône-Doubs à signer avec l'ADEME tout document en rapport avec cette action.

**Résultat du Vote :**

- Nombre de votants : 30
- Voix pour : 29
- Voix contre : 00
- Abstention : 01

Cette délibération « Partenariat ADEME : Fonds Tourisme Durable » est adoptée par 29 voix sur 30.

***Pour copie certifiée conforme.***

Fait à BESANCON, le 27 novembre 2023

**Jean-Luc QUIVOGNE,**  
Président



**Martial DEVAUX,**  
Secrétaire

